



Avancées suite à la  
**Déclaration de New York sur les  
Forêts**

Evaluation et Rapport Initial

**Résumé**

Novembre 2015

[www.forestdeclaration.org](http://www.forestdeclaration.org)



An electronic copy of the full report is available at [www.forestdeclaration.org](http://www.forestdeclaration.org).

Climate Focus. 2015. Progress on the New York Declaration on Forest – An Assessment Framework and Initial Report. Prepared by Climate Focus, in collaboration with The Alliance for Clean Cookstoves, Environmental Defense Fund, Forest Trends, The Global Canopy Program.

# Résumé

En septembre 2014, une large assemblée composée de plus de 130 gouvernements, d'entreprises du secteur privé et de groupes représentant la société civile et les peuples autochtones, a signé la Déclaration de New York sur les Forêts (DNYF). La DNYF a dix objectifs approuvés par ses signataires. Le respect de ces objectifs pourrait permettre une réduction annuelle d'émission de gaz à effet de serre comprise entre 4,5 et 8,8 milliards de tonnes de dioxyde de carbone d'ici à 2030.<sup>1</sup>

L'objectif 1 de la DNYF est l'arrêt de la destruction des forêts naturelles d'ici à 2030 avec pour but intermédiaire, une réduction d'au moins 50% avant 2020. Un certain nombre d'autres objectifs découle de l'objectif 1, notamment l'élimination de la déforestation due aux chaînes d'approvisionnement agricoles (objectif 2), la réduction de la déforestation liée aux autres secteurs économiques (objectif 3), et le soutien aux alternatives à la déforestation entraînée par la pauvreté et la satisfaction des besoins de base (objectif 4). La DNYF a également pour but de restaurer 150 million d'hectares de terres dégradées d'ici à 2020, ainsi que 200 million supplémentaires avant 2030 (objectif 5). Un autre ensemble d'objectifs vise en particulier la mise en place d'un environnement et de conditions propices à la réalisation de la lutte contre la déforestation. Ceux-ci incluent la mise en place d'un cadre international solide (objectifs 6 et 7) et de meilleurs moyens de financement (objectifs 8 et 9) ainsi que l'amélioration de la gouvernance forestière et notamment des droits forestiers et fonciers des communautés locales et peuples autochtones (objectif 10).

La DNYF est articulée autour d'un programme d'actions concrètes mais il lui manque une démarche ou une méthodologie adéquate qui permettrait le suivi des progrès vers la réalisation de ses objectifs. *"Avancées suite à la Déclaration de New York sur les Forêts : Evaluation et Rapport Initial"* vise à combler cette lacune en proposant un cadre pour le suivi des progrès réalisés ainsi qu'une évaluation initiale basée sur ce cadre. Ce rapport est accompagné d'un site internet<sup>2</sup> contenant des informations supplémentaires, dont une analyse détaillée de l'avancée de chaque objectif.

Afin de réaliser cette évaluation initiale, nous avons sélectionné un certain nombre d'indicateurs, encore imparfaits, permettant de mesurer les progrès réalisés vers la réalisation des objectifs de la DNYF. Nous prévoyons cependant l'amélioration progressive de ces indicateurs notamment grâce à l'émergence de nouvelles données qui viendront renforcer l'ensemble d'informations disponibles actuellement.

Un an seulement après l'adoption de la DNYF, il est trop tôt pour tirer des conclusions définitives sur les progrès réalisés dans la majorité des domaines. Mais au cours de l'année écoulée, de nouvelles initiatives ont été lancées, de nouveaux engagements ont été formulés et la mise en place de programmes pertinents a débuté (voir **Encadré 1**). Ce sont des étapes importantes dans la bonne direction pouvant accélérer les tendances actuelles en vue d'atteindre les objectifs de la DNYF. Cependant les progrès restent lents et plus d'interventions sont nécessaires.

## Encadré 1 : Mesures prises au cours des 12 derniers mois

Depuis la signature de la DNYF en Septembre 2014, un certain nombre de succès ont déjà vu le jour. Le plus notable est probablement l'inclusion, dans le texte final des objectifs de développement durable de l'ONU, d'un objectif d'arrêt de la déforestation d'ici à 2020. L'engagement des gouvernements présents à restaurer près de 40 million d'hectares de forêts, soit près de trois fois l'objectif précédent est également remarquable. En termes de financement, les premiers indicateurs suggèrent que les engagements de l'APD en 2014 pour réduire les émissions du secteur forestier seraient les plus importants à ce jour, même s'ils doivent être préalablement officiellement confirmés. Le financement des réchauds propres et efficaces s'est notamment accéléré à un rythme spectaculaire. Les grands acteurs du secteur privé continuent à prendre des engagements en matière de durabilité - un tiers de l'ensemble de ces engagements effectués depuis 2014 visent la réduction ou l'élimination du déboisement lié aux chaînes d'approvisionnement. Des signes montrent également que les grands investisseurs institutionnels commencent à considérer les implications de leurs investissements sur les forêts. Le fond de pension Norvégien a par exemple commencé à céder des parts de sociétés associées à des méthodes de production non-durable d'huile de palme, et a aussi introduit de nouvelles recommandations afin d'exclure l'investissement dans les entreprises dont les activités entraînent des niveaux inacceptables d'émission de gaz à effet de serre. Des progrès ont également été faits pour renforcer la gouvernance des forêts et les droits des populations indigènes. En ce qui concerne ces derniers, indigènes, communauté et organisations civiles ont lancé une première initiative globale pour cartographier terres indigènes et terres communautaires.

### Résumé d'analyse des objectifs de la DNYF:



**Objectif 1. Réduire de moitié le rythme de disparition des forêts naturelles dans le monde d'ici 2020 et s'engager à en stopper la destruction d'ici 2030.**

#### Points clés:

- Globalement la perte annuelle en superficie occupée par les forêts naturelles est à la baisse, si la régénération forestière est comptée en tant que compensation du phénomène de déboisement.
- Il n'y a cependant aucun signe que le taux annuel auquel les forêts naturelles sont défrichées ou détruites ralentit.



**Objectif 2. Soutenir et appuyer l'objectif du secteur privé d'élimination de la déforestation associée à la production des produits agricoles tels que le palmier à huile, le soja, le papier et la viande de bœuf au plus tard en 2020, reconnaissant que de nombreuses entreprises ont des objectifs encore plus ambitieux.**

#### Points clés:

- La moitié des forêts utilisées pour produire la fibre de bois nécessaire à la fabrication du papier est gérée de manière certifiée durable. La part de l'huile de palme certifiée durable a augmenté pour occuper 18% du marché mondial. La part de marché du soja certifié durable est de seulement 2%, et il n'y a aucune donnée disponible concernant la viande bovine. En ce qui concerne le palmier à huile et le soja, la majorité des certifications sont issues d'un un procédé de compensation et non d'un mécanisme de

durabilité locale.

- Le nombre d'entreprises engagées dans la réduction de la déforestation a augmenté rapidement au cours de ces dernières années, et concernant la production d'huile de palme et de pâte à papier, elles représentent même une large part de la production actuelle. Elles restent cependant en minorité sur le marché mondial des marchandises agricoles. Il est également intéressant de noter que les entreprises ayant adopté la DNYF ont tendance à avoir des performances supérieures à la moyenne d'un point de vue durabilité.



### **Objectif 3. Réduire considérablement le niveau de déforestation associé à d'autres secteurs économiques avant 2020.**

#### **Points clés:**

- Le développement des infrastructures, les aménagements humains et l'exploitation minière sont les principaux facteurs responsables de la déforestation non liés à l'agriculture.
- Bien qu'un certain nombre d'interventions puisse être signalées, à l'heure actuelle, il n'existe aucun effort commun visant à suivre les initiatives mis en place pour la réduction de l'impact de ces secteurs sur les forêts.



### **Objectif 4. Appuyer des alternatives à la déforestation liée aux besoins de base (tels que l'agriculture de subsistance et la dépendance au bois de chauffage pour l'énergie) de manière à réduire la pauvreté et à promouvoir le développement durable et équitable.**

#### **Points clés:**

- Vu l'absence de données concernant les interventions liées à la lutte contre l'agriculture de subsistance en tant que moteur de déforestation, notre attention se concentre uniquement sur les interventions relatives à l'utilisation de combustible ligneux, pour lesquelles des données sont disponibles.
- La distribution de réchauds propres s'accélère rapidement à l'échelle mondiale, doublant quasiment d'année en année sur la période 2008-2013. Les investissements dans ce secteur ont également augmenté de manière significative ces dernières années, atteignant un sommet de 260 millions de dollars en 2014.



### **Objectif 5. Restaurer 150 millions d'hectares de paysages forestiers défrichés ou dégradés avant 2020 et augmenter considérablement le taux global de restauration afin de restaurer au moins 200 millions d'hectares supplémentaires avant 2030.**

#### **Points clés:**

- Depuis 2011, pays, régions et organisations se sont engagés à rétablir 62,59 millions d'hectares de forêts dans le cadre du Défi de Bonn – soit environ 42% de l'objectif de restauration pour 2020. Pour répondre à l'objectif de 2020, les promesses de restauration devront être réalisées à un taux supérieur pour couvrir les 90 millions d'hectares restants.
- Les Parties à la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques se sont engagées à restaurer, reboiser et / ou boiser environ 122 million d'hectares par le biais de leur Contributions prévues déterminées au niveau national (INDC) – soit approximativement 35% de l'objectif de restauration de 350 million d'hectares pour 2020.



### **Objectif 6. Inclure des objectifs quantitatifs ambitieux de conservation et de restauration des forêts pour 2030 dans les nouveaux objectifs pour le développement pour la période postérieure à 2015, dans le cadre des nouveaux objectifs internationaux pour le développement durable.**

#### **Points clés:**

- Un but quantitatif ambitieux pour la conservation des forêts a été adopté dans le cadre des objectifs de développement durable afin d'éliminer la déforestation d'ici à 2020.
- Aucun objectif quantitatif n'a été adopté concernant la restauration des forêts.

**Objectif 7. convenir en 2015 de réduire les émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans le cadre d'un accord mondial sur le climat pour la période postérieure à 2020, en cohérence avec les règles convenues au niveau international et l'objectif global de limitation du réchauffement climatique à moins de 2°C.**



**Points clés:**

- Bien que le contenu du futur accord post-2020 qui doit être décidé en Décembre 2015 reste inconnu, mais il est peu probable que l'accord principal ne comprenne plus qu'une simple référence au sujet des forêts.
- Sur l'ensemble des 122 pays ayant publié l'esquisse de leurs engagements post-2020 (via leurs INDCs), 40 ont inclus des actions spécifiques sur l'utilisation des terres et des forêts dans leurs objectifs tandis que 18 les ont exclues.

**Objectif 8. Appuyer le développement et la mise en œuvre de stratégies de réduction des émissions forestières.**



**Points clés:**

- Bien qu'ayant considérablement fluctué entre 2002 et 2013, l'APD bilatérale allouée à la réduction des émissions forestières dans les pays en développement, a augmenté d'un montant annuel moyen de 365 millions de dollars sur la période 2002-2007 à 744 millions de dollars sur la période 2008-2013.
- Les données manquent pour permettre un suivi efficace des finances publiques ou des dépenses internes des pays développés ou en développement afin de réduire les émissions dues aux forêts, mais les estimations montrent qu'elles ont tendance à augmenter. Les données manquent également pour quantifier précisément le montant des investissements privés pour la mise en place de ces stratégies mais il semble lui aussi en augmentation.

**Objectif 9. Récompenser les pays et les juridictions qui agissent de façon à réduire les émissions forestières, en particulier par des politiques publiques d'intensification des paiements de réductions vérifiées d'émissions et les efforts d'approvisionnement de la part du secteur privé.**



**Points clés:**

- Entre 2008 et 2014, plus de 3 milliards de dollars ont été engagés, presque exclusivement par des sources publiques internationales, pour des paiements liés au mécanisme REDD+. Les déboursements, d'un montant légèrement supérieur à un milliard de dollars, ont quant à eux pris du retard par rapport aux engagements.
- Le marché du carbone forestier, après une période de forte croissance et jusqu'à atteindre 237 millions de dollars en 2011, s'est finalement stabilisé.

**Objectif 10. Renforcer la gouvernance forestière, la transparence et l'état de droit tout en renforçant le pouvoir d'action des communautés et en reconnaissant les droits des peuples autochtones, en particulier ceux relatifs aux terres, aux territoires et aux ressources.**



**Points clés:**

- La gouvernance forestière s'est légèrement améliorée au cours des dernières années, coïncidant avec l'accroissement important des programmes bilatéraux et multilatéraux visant à soutenir cette cause.
- Les niveaux d'illégalité restent élevés dans le marché des produits forestiers.

- Les communautés forestières continuent de vivre sous la menace de la violence et le nombre de meurtres liés à des litiges fonciers ne diminue pas.
- La proportion de la superficie forestière totale sur laquelle les peuples autochtones et communautés locales ont des droits reconnus a augmenté de plus d'un tiers depuis 2002, bien que le taux de reconnaissance ait diminué depuis 2008.

## Note

<sup>1</sup> Pour plus d'informations, veuillez visiter l'adresse suivante : <http://bit.ly/1GLAfw1>

<sup>2</sup> Accessible à l'adresse suivante: <http://www.forestdeclaration.org>

[www.forestdeclaration.org](http://www.forestdeclaration.org)

